



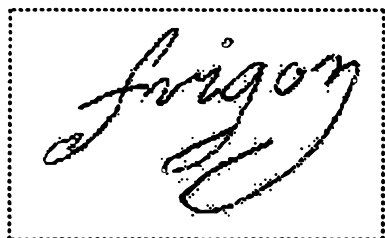
Édition originale: Raymond Frigon, hiver 2000
Édition numérisée: Jean-René Frigon, janvier 2004

LES FRIGON

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON

VOLUME 7 - NUMÉRO 1

HIVER 2000

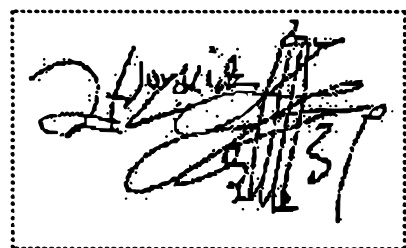


QUE VOUS DIT CETTE SIGNATURE ?

Raymond Frigon (1)

C'est la signature qu'avait apposée François Frigon au bas d'un acte signé par devant le notaire Adhémar, le 14 mai 1683. On y sent une certaine application, les lettres bien formées indiqueraient un désir de bien faire les choses. En effet, l'évidence de telles généreuses tendances - transmises par les gènes du patrimoine Frigon - se retrouve aujourd'hui parmi les nombreux descendants du fondateur. Laissons aux graphologues une analyse plus serrée pour nous pencher sur la question suivante: puisque notre François savait signer, était-il instruit? Nous ne le saurons peut-être jamais. Il semble probable qu'il ne l'était pas. Sa signature très soignée indiquerait qu'il ne savait pas écrire, donc qu'il n'était pas instruit. S'il avait su écrire il aurait pu être tenté de donner libre cours à la fluidité voire aux paraphes*, retrouvés parfois dans les signatures des notaires et hommes d'affaires de l'époque. Pour en savoir plus, voir l'excellent article de Jean-Louis Beaucarnot: *Paroissiaux: lire entre les lignes ou entre les actes* dans La revue française de généalogie, périodique édité à Paris¹.

Au temps de François, l'habileté à signer - sans savoir nécessairement écrire - dérivait du désir du roi François 1^{er} d'imposer l'alphabétisation et l'usage du français chez les sujets des diverses régions de son royaume. L'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 promulguait l'usage du français dans tous les actes officiels, au lieu du latin et des langues régionales. À l'époque, même si la plupart des Français n'étaient pas instruits, bon nombre savaient signer les contrats, tel contrat de mariage, d'où l'expression "savait signer" que l'on retrouve dans les archives du Québec. Pour en savoir plus, voir l'article de Jean-Marc Moriceau: *L'univers culturel des paysans - langues et alphabétisation* dans Gé-Magazine, revue généalogique publiée à Paris².



* Signature paraphée, Rouen, 1604

SOMMAIRE

Que vous dit cette signature?	1
François Frigon voyageur - VII Les congés de traite	2
William (Bill) Frigon (66), 1928 - 2000	3
Par l'entremise du Web, une Frigo retrouve sa famille Frigon	4
Chronologie commentée du procès de Marie-Claude Chamois - IV Seconde et troisième sentences favorables à Marie-Claude	6
Le mot du président	8
Conseil d'administration / Les membres	8

1) Jean-Louis Beaucarnot, *Paroissiaux: lire entre les lignes ou entre les actes*, La revue française de généalogie, no 125, décembre 1999 / janvier 2000.

2) Jean-Marc Moriceau, *L'univers culturel des paysans - Langues et alphabétisation*, Gé-Magazine, no 152, août 1996.

FRANÇOIS FRIGON VOYAGEUR

VII

Les congés de traite

Pierre Frigon (4)

Louis XIV essaya de réglementer la traite en exerçant la coercition: « *Les contrevenants devaient être « punis pour la première fois du fouet » et, en cas de récidive, « condamnés aux galères à perpétuité »*¹. Mais il ne put enrayer la traite illégale. Il y avait trop de complicités dans la hiérarchie. Du gouverneur, en passant par les Jésuites, les marchands et les anglais, tout le monde convoitait les fourrures. Finalement le roi baissa les bras. Par la lettre patente du 2 mai 1681, « Louis XIV se résigne à pardonner, à proclamer une amnistie plénière avec un si complet effet rétroactif qu'elle fait rembourser les amendes. »². L'instauration des congés de traite n'arriva pas non plus à discipliner les parties. Ainsi, «...les congés » donnaient initialement le droit d'expédier un seul canot; mais, sous l'administration de La Barre, certains détenteurs de « congés » commencèrent à en envoyer deux. Denonville rétablit la règle d'un seul canot de marchandises par « congé », mais, après lui, l'habitude d'envoyer deux canots fut rétablie. Les abus conduisirent, en 1696, à l'abolition du système qui fut cependant réinstauré entre 1716 et 1719 et de 1728 jusqu'à la fin du Régime français. »³

Ces congés semblent avoir été émis, comme le disait le gouverneur Joseph-Antoine Lefevre, sieur de La Barre, pour « *favoriser les gens qui (lui) appartiennent.* »⁴ Ces congés étaient donc donnés aux gens du gouverneur. Les gouverneurs français ont presque tous fait de la traite une affaire personnelle. Et les vingt cinq congés annuels accordés officiellement ne correspondent aucunement à la réalité. En 1683, les marchands de Québec à eux seuls « *ont près de 200 canots de marchandises à la traite...* »⁵. C'est 150 canots de plus que les cinquante accordés, et à Québec seulement! Lahontan confirme que ces congés étaient pour les « amis » : « *Ces congez, sont des permissions par écrit que les Gouverneurs Généraux accordent, par ordre du Roi aux pauvres Gentilhommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puissent envoyer des marchandises dans ces Lacs. Le nombre est limité à vingt cinq par année, quoi qu'il y en ait d'avantage d'accordez, Dieu sçait comment. Il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'y aller ou d'y envoyer, sous peine de vie, sans ces sortes de permissions. Chaque Congé s'étend jusqu'à la charge de deux grands Canots de marchandises. Quiconque obtient pour lui seul un congé ou un demi congé peut le faire valoir soi-même ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement six cens écus, & les marchands ont coutume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voyages qu'ils sont obligez de faire s'il veulent en retirer des profits considérables. Le terme ordinaire est d'une année & quelque fois plus. Les Marchands mettent 6 hommes dans les deux Canots stipulez dans ces congez; ...* »⁶

C'est du traité de société qu'il sera question dans le prochain article.

1- Lahontan, *Oeuvres complètes I*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, PUM, 1990, p. 322, note 229

2- Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*, Boréal Express, 1970, p. 260

3- Lahontan, tome I, p. 322, note 230

4- Gustave Lanctot, *Histoire du Canada, du régime royal au traité d'Utrecht*, 1663-1713, Librairie Beauchemin, 1963, p. 116

5- Lanctot p. 117

6- Lahontan, tome I, pp. 321-322

WILLIAM "BILL" FRIGON (66) 1928-2000

Raymond Frigon (1)



Bill Frigon (66), vivant au Connecticut, a manifesté un vif intérêt envers l'histoire de la famille Frigon en étant parmi les premiers à adhérer à l'Association dès sa création en 1995. Son engouement pour la famille l'incita à venir aux retrouvailles malgré le risque de dépaysement en face de ses « cousins » majoritairement francophones. Accompagné de son épouse Norma, il prendra part aux retrouvailles à Ottawa en 1997 et ensuite à Montréal, en 1999. Fait à signaler, il est le deuxième Frigon américain de naissance à devenir membre de l'Association et le seul, à date, à avoir assisté aux rassemblements. À Ottawa, de façon inattendue et fort surprenante, Bill a cru se retrouver en présence de son père lorsqu'il a rencontré Robert Frigon, notre vice-président. La ressemblance était frappante! Bill a cru revivre un peu de sa vie d'avant le décès de son père Harry, survenu en 1991.

Nos sincères condoléances à Norma ainsi qu'à ses trois filles et à leurs époux: Denise et Paul Katilus, Patricia et Paul Gelinas, Kathleen et Derick Caruso, aussi à leurs enfants.

Voici, traduit de l'anglais, un extrait de l'avis de décès paru dans *The Hartford Courant*, le 14 février 2000:

William F. "Bill" Frigon, 71, de Raffia Road, Enfield, époux bien-aimé de Norma (Smith) Frigon, est décédé samedi (le 12 février 2000) à Woodsville, NH. Né à Enfield le 16 août 1928, fils de feu Harry et Lillian (Palshaw) Frigon, il y a vécu toute sa vie et a fréquenté ses écoles. Après son enrôlement en 1945, il est affecté à la *US. Army, 2nd Infantry Division* en Europe vers la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Il a vécu la guerre de Corée, et s'y est mérité trois *Bronze Stars*. Avant sa retraite en 1988, il était à l'emploi du Gouvernement fédéral, occupant la fonction de *Chief of Production* pour *DCAS Pro* à *Hamilton Standard*. Précédemment, Bill avait servi à la *Springfield Armory* comme *Engineering Technician.*, ce qui l'a amené à voyager fréquemment aux États-Unis et en Europe. Après la fermeture de l'*Armory* en 1967, il fut engagé dans l'industrie privée comme *Tool Designer* et *Methods Engineer* pendant 12 années, après quoi il s'en retourna à l'emploi du Gouvernement avec *DCAS*. Fidèle collaborateur et paroissien fondateur de l'église *Holy Family* d'Enfield, Bill a été membre du comité chargé de la collecte de fonds pour la mise sur pied de la paroisse. Amateur de quilles, Bill était membre de la *DCAS League*. Ses divertissements favoris étaient le bricolage du bois, la chasse et, depuis quelques temps, des visites au casino avec son épouse.

GÉNÉALOGIE

William Frederick Frigon et Norma Helen Smith,
1953, Staffordsprings, CT

Henry "Harry" Frigon et Lillian Palshaw,
?, Thompsonville CT ?

Henri Frigon et Rosilda Lévesque,
?, St-Valère, Qué.?

Hubert Frigon et Philomène Simoneau,
1880, St-Valère, Qué.

Joseph Frigon et Henriette Désaulniers,
1840, Ste-Geneviève, Qué.

Olivier Frigon et Louise Veillette,
1814, Ste-Geneviève, Qué.

Joseph Frigon et Madeleine Lefebvre,
1782, Ste-Geneviève, Qué.

Antoine Frigon et Marie-Anne Trottier,
1748, Batiscan, Qué.

Jean-François Frigon et Gertrude Perrot,
1715, Batiscan, Qué.

François Frigon et Marie-Claude Chamois,
1670, Batiscan, Qué.

Une cousine Frego visite la Batiscanie

Georges Frigon (93)

En janvier 1999, lors d'une session de navigation dans un site généalogique sur internet, je suis tombé sur une demande d'aide d'une certaine Mary Frego Coates qui était à la recherche de ses ancêtres. Elle disait être une descendante de Désiré Frigon et de Emilie Lupien originaires de Louiseville, Québec.

Une complicité s'établit immédiatement résultant en un échange d'information des plus intéressants. Déjà, l'Association des familles Frigon avait obtenu des documents sur les Fregoe de la part de monsieur Bob Harvey :35), natif de Massena, N. Y.

Madame Coates, elle-même de Massena, s'intéressa immédiatement à l'Association et a pu profiter de l'aide de Raymond Frigon (1) et de Robert Frigon (2). Ainsi nous pouvions compter sur une nouvelle collaboratrice pour la continuité de cette lignée ancestrale.

Au début de juillet 1999, madame Frego m'informait par courriel qu'elle serait de passage dans la région avec son conjoint Rodney Coates et ses enfants Wesley, David et Elizabeth. Le 22 juillet, j'ai eu le plaisir d'accompagner la famille Coates dans la belle région de notre ancêtre François. La visite débuta au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap pour ensuite se diriger vers le Vieux Presbytère de Batiscan, la « terre ancestrale », l'église St-François-Xavier de Batiscan et le vieux Trois-Rivières.

La famille Coates réside à Kincardine Ontario, sur le bord du Lac Huron. Mary enseigne le *français* à l'école élémentaire de Kincardine et Rodney est ingénieur à la centrale nucléaire de Kincardine.

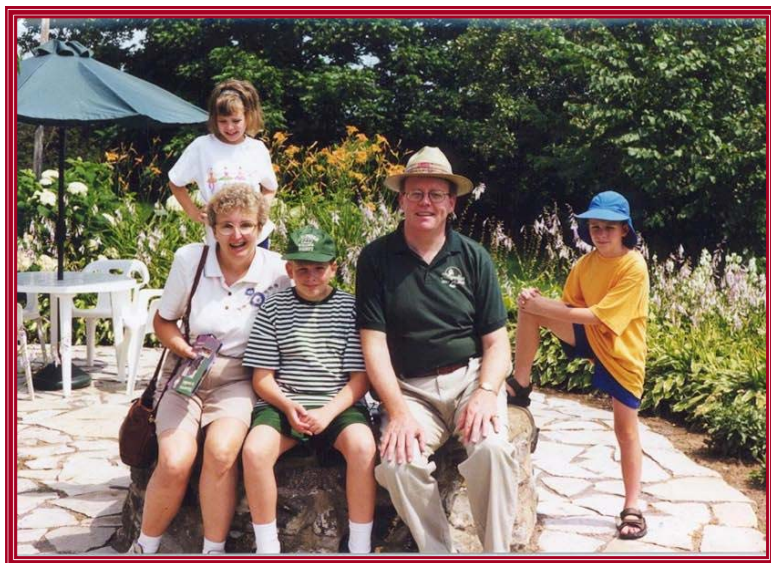


Photo: Georges Frigon

Mary Frego, Rodney Coates
et leurs enfants,
Wesley, David et Elizabeth,

au Vieux Presbytère de Batiscan,
le 22 juillet 1999.

Ascendance de Mary Frego

1. **Gail Mary FREGO** n. 1953-12-19, U.S.A. NY. Madrid, m. 1980-07-05, à U.S.A. NY, St. John the Baptist Church, **Rodney Philip COATES**.

Parents

2. **Earl Daniel FREGO** n. 1923-10-04, U.S.A. NY. Brasher, m. 1950-06-26, à U.S.A. NY. St-John the Baptist Church, Gaynell Esther CRARY. Earl décès: 1953-12-01, U.S.A. NY. Postdam.

3. **Gaynell Esther CRARY**.

Grands-parents

4. **Freeman FREGO** n. 1880-01-25, U.S.A. NY. Massena, m. 1902-02-11, à U.S.A. NY. Postdam. Mary Etta MOUSAW, n. 1880-10-26, U.S.A. NY. Brasher, d. 1963-11-17, U.S.A. NY. Madrid. Freeman décès: 1969-12-22, U.S.A. NY. Postdam.

5. **Mary Etta MOUSAW** n. 1880-10-26, U.S.A. NY. Brasher, d. 1963-11-17, U.S.A. NY. Madrid.

Arrières grands-parents

8. **Benjamin LARUE** m. Ellen FREGO, n. 1850, U.S.A. NY. Massena, d. 1878-08-27, U.S.A. NY. Massena.

9. **Ellen FREGO** n. 1850, U.S.A. NY. Massena, d. 1878-08-27, U.S.A. NY. Massena.

Arrière-Arrières-grands-parents

18. **Désiré FRIGON** n. 1806-09-02, m. 1831-06-27, à Can. Qc. Louiseville (Rivière-du-Loup), Emilie Mélanie LUPIEN, n. 1806-12-05, Can. Qc. Louiseville (Rivière-du-Loup), d. 1894-03-07, U.S.A. NY. Massena. Désiré décès: 1892-06-25, U.S.A. NY. Massena. Désiré et Mélanie se sont établis à Massena, NY, USA vers 1840, sous le nom de FREGOE (un prêtre américain aurait transformé le nom Frigon).

19. **Emilie Mélanie LUPIEN** n. 1806-12-05, Can. Qc. Louiseville (Rivière-du-Loup), d. 1894-03-07, U.S.A. NY. Massena.

Courriel* à Raymond Frigon (1) de la part de Mary Frego Coates (139)

Cher Monsieur Frigon,

Il y a 26 ans, alors que je suivais le cours complémentaire "*Genealogy and Dynastic History*" d'un mineur en histoire, je n'aurais pu m'imaginer qu'un jour je serais à étudier l'histoire par l'entremise de mes ancêtres Frego et Frigon. À ce moment là, j'avais pu à peine retracer ma famille du nord de l'État de New York jusqu'en 1839, moment où Francis Frego - de pair, semble-t-il, avec son frère Joseph - acheta une terre pour y établir sa famille dans la région Raquette avoisinant Massena. Évidemment qu'à l'époque, tout ce que nous savions c'est que nous étions originaires du Canada, selon les recensements de 1840, 1850 et 1860.

Espérant pouvoir profiter de l'épanouissement du Web généalogique, j'ai cherché sur Internet le maillon de la chaîne qui m'amènerait à mieux connaître mes ancêtres, ces colons de New York. Tout à fait par hasard, j'ai repéré un avis que Georges avait fait paraître sur un site. Je lui ai aussitôt envoyé une note - en français- espérant qu'il possédait de l'information sur un certain Joseph Frego, son épouse et ses enfants. Au moment de son départ du Canada, la famille comptait déjà cinq fils: Frank (François), Phillip (Philippe), Peter (Pierre), Levi et Antoine. Aux États-Unis, Joseph et son épouse eurent cinq autres enfants dont mon arrière-grand-mère, Ellen. Voilà comment j'ai pris contact avec l'Association et Georges qui détenait des renseignements sur Joseph Désiré Frigon ainsi que sur tous les Frigon du Canada, des États-Unis et d'ailleurs.

Par cet échange de correspondance j'ai pu apprendre l'histoire au delà de ce que mon enseignant aurait pu imaginer. Cet été, avec Georges Frigon, j'ai pu visiter Batiscan, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières et ainsi voir la région où François Frigon dit l'Espagnol et son épouse Marie-Claude Chamois s'établirent en 1670. Après avoir lu tous les numéros du bulletin Les Frigon, j'ai senti que j'avais beaucoup appris de la vie en Nouvelle-France ainsi que du quotidien de ces hardis défricheurs. Mais rien ne m'avait permis de présager de la majesté de ce coin pittoresque de la « Belle Province ».

Je correspondrai avec mes cousins new-yorkais pour leur raconter cette aventure mais je veux vous remercier en tant que président de l'Association des familles Frigon pour avoir étendu les recherches sur toutes les branches de la famille. Cela nous a permis de mieux comprendre l'héritage et l'histoire du maillon de la chaîne. Par votre entremise ainsi que celle de Robert et de Georges Frigon, j'ai pu prendre contact avec d'autres branches de la famille. Ainsi, j'ai eu l'avantage de parler avec Bob Harvey et Cindy Fregoe.

De plus, j'ai passé quelque temps à Durham au New Hampshire, pour apprendre tout ce que je pourrais sur Mercy Adams. Enlevée au cours d'un raid indien à Oyster Bay en 1694, Mercy s'est retrouvée au Québec où elle maria un membre de la famille DuBois-Brisebois. Sa petite-fille épousa Paul Joseph Frigon, le grand-père de notre fondateur new-yorkais, Joseph Désiré Frigon. Ce fut pour moi une autre leçon d'histoire. Georges me montra l'endroit où Mercy s'était établie au Québec et à ma prochaine visite, j'explorerai ces sites.

Mes félicitations pour le beau travail au sein de l'Association et un grand merci pour votre aide.

Bien cordialement,

Mary Frego Coates (139)

Kincardine, Ontario, le 29 juillet 1999

*traduction de l'anglais: Raymond Frigon / Lucie Frigon

Chronologie commentée du procès de Marie-Claude Chamois contre Jacqueline Girard 1686 à 1693

IV

Seconde et troisième sentences favorables à Marie-Claude Chamois

Pierre Frigon (4)

12 MAI 1689

Seconde sentence favorable à Marie-Claude Chamois

Jacqueline Girard utilise constamment l'incapacité raisonnable de payer puisque le jugement du 12 mai 1689 se fait plus contraignant. « ...ladite Marie Claude Chamois sera payée de la somme de quatre cents livres de provision alimentaire a quoi faire à vuider leurs mains ladite Jacqueline Girard et les francs et débitants des dites successions seront contraints payer lesdits francs (et) débitans par les voyes qu'ilz y seront obligés nonobstant toutte saisies et oppo(siti)ons faite ou a faire.oppo(siti)ons et appelle(ti)ions quelz cong(ues) et sans p(ré)judice condamne la deffenderesse aux despens. »³⁷ D'Aguesseau confirme; « Seconde sentense qui adjuge quatre cent livres à l'Intimée; Second Appel en adhétant »³⁸

Et, Jacqueline Girard va à nouveau en appel: « ...la dite Jacqueline Girard audit nom, Appellante des Sentences contr'elle rendues aux Requêtes du Palais, les vingt-un juin mil six cent quatre-vingt-huit, & douze Mai mil six cent quatre-vingt-neuf, Défenderesse d'une autre part... »³⁹

Quatre longues années s'écouleront encore avant le dénouement...

21 AVRIL 1693

Sentence finale par le plus haut tribunal du pays

La cour déboute Jacqueline Girard de sa demande d'arrêt de défense: « Arrêt contradictoire qui reçoit la Partie de Me Thévert Appellante, & la déboute du surplus de ses Requêtes, c'est-à-dire leve les défenses; Requête à fin d'évocation du principal. »⁴⁰ L'« évocation du principal » fait sans doute référence à l'obligation de communiquer à Marie-Claude Chamois l'inventaire des biens et à procéder au partage.

Enfin, le 21 avril 1693, au Parlement de Paris, on rend le jugement final. L'avocat Beaufile représente François Frigon et ses enfants, Thevert représente Jacqueline Girard et Joly de Fleury, Marie-Claude Chamois. « La cour, reçoit la Partie de Beaufile Partie intervenante, ayant aucunement égard à son Intervention, a mis & met l'appellation & ce dont a été appelé au néant, émendant, évoquant le principal, & y faisant droit, a maintenu & gardé la Partie de Joly de Fleury en possession de sa qualité de fille légitime & unique héritière de défunt Honoré Chamois son pere, condamne la Partie de Thévert de lui rendre compte de la succession de son pere, & des effets de ladite communauté d'entre lui & la Partie de Thévert, & à cette fin les renvoie aux Requêtes du Palais, condamne la Partie de Thévert aux dépens. »⁴¹

À partir de ce moment, Jacqueline Girard, n'a plus le choix. Elle doit céder l'héritage et quitter les lieux. La loi est limpide à ce sujet: « Ceux qui auront été condamnés, par Arrêt ou Jugement passé en force de chose jugée, à délaisser la possession d'un héritage, seront tenus de ce faire quinzaine après la signification de l'Arrêt ou Jugement faite à personne ou domicile, à peine de 200 livres d'amende, moitié envers Nous, & moitié envers la Partie, qui ne pourra être remise ni modérée. »⁴² « Si quinzaine après la première sommation, les Parties n'obéissent à l'Arrêt ou Jugement, ils pourront être condamnés par corps à délaisser la possession de l'héritage, & en tous les dommages & intérêts de la Partie. »⁴³ Jacqueline Girard n'a plus aucune possibilité de garder les biens appartenant à Marie-Claude Chamois.

Si la loi s'est appliquée telle que prescrite, Marie-Claude Chamois a bel et bien eu droit à son héritage. Mais l'a-

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

t-elle touché? On peut en douter. En effet, la succession de Honoré Chamois devait beaucoup d'argent à un créancier et celui-ci devait être payé à même la succession du Comte de Harcourt. Il est bien probable que cette succession n'ait rien payé. Et lorsque Marie-Claude Chamois eut droit à son héritage, il lui aurait fallu sans doute intenter un procès à cette puissante famille dont le comté sera promu au rang de duché en 1700. L'adversaire était vraiment de trop forte taille.

Par ailleurs, de guerre lasse, aurait-elle pu, en cours de route, renoncer à l'héritage et revenir en Nouvelle-France? Dans tout ce processus, elle était piégée. Accusée d'usurpation d'identité et d'usage de faux, elle ne pouvait pas revenir en Nouvelle-France avant qu'un jugement final ne vienne conclure le processus d'appel que Jacqueline Girard avait systématiquement utilisé. Aurait-elle pris la décision de renoncer à l'héritage et revenir au pays que Jacqueline Girard, de plus belle, l'aurait accusée de fuir pour éviter une condamnation. Et la condamnation pour usurpation d'identité et usage de faux pouvait être très lourde. Ainsi, même si elle a pu légalement partir, elle ne le pouvait, Jacqueline Girard voulant certainement à tout prix une condamnation pour se débarrasser d'elle à tout jamais.

Suite au procès, pourquoi Marie-Claude Chamois n'est-elle pas revenue pour de bon en Nouvelle-France? Nul ne le sait. A-t-elle profité d'une vie dorée en France? Son passage éclair en Nouvelle-France en 1705 pour emprunter 1000 livres à Nicolas Gillet, maître perruquier de Québec, permet d'en douter.

Les annexes 1, 2, 3 et 4, qui contiennent les références, paraîtront en deux tranches aux prochains bulletins.

Venez rencontrer vos cousines / cousins

aux

RETROUVAILLES 2000

à Batiscan,

les 2 et 3 septembre 2000

Le programme paraîtra au prochain bulletin

Le mot du président

À notre première réunion du conseil, il fût convenu que la priorité sera donnée à compléter notre base de données. Le nombre de descendants de François Frigon inscrit est passé de 2375 à 3132 depuis que Georges y consacre une grosse partie de ses loisirs. Mais plus loin que ces inscriptions, nous voulons des données plus complètes, représentant la façon de vivre de ces familles; traditionnellement, l'occupation était enregistrée; nous aimerions ajouter les informations sur la vie, le rôle social, les anecdotes, tout ce qui a marqué le passage de nos ancêtres et de nos familles au fil du temps.

À plus long terme, nous entrevoyons la publication d'un livre sur les familles FRIGON; ce projet peut se réaliser si nous y travaillons tous ensemble; dans ce but nous devons donc étoffer notre connaissance sur nos premiers ancêtres et, aussi, sur nos parents et grands-parents. Vous serez bientôt invités à nous fournir ces renseignements, de même que copie de photos d'archive, d'articles de journaux ou autres, pour notre banque de données.

Ce projet à long terme ne nous fait pas oublier « les retrouvailles 2000 » qui auront lieu dans la région de Batiscan les 1 et 2 septembre; 335 ans depuis l'arrivée de François Frigon ... ça se fête.

Gérald Frigon

Association des familles Frigon inc.

60, rue Dorion, c.p. 147, Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC GOX 2J0

Conseil d'administration Exécutif

Président: Gérald Frigon, Laval, Québec

Vice Président: Robert Frigon, Charny, Québec

Secrétaire: Louise Frigon, Ste-Anne-de-la-Pérade, Québec

Trésorier: Pierre Frigon, St-Hubert, Québec

Président-fondateur: Raymond Frigon, Ottawa, Ontario

Administrateurs

Claudette Frigon, Longueuil, Québec - Claudette Chevette Naud, Longueuil, Québec

Georges E. Frigon, St-Boniface, Québec - Ivanhoë Frigon III, Rock Forest, Québec

Jean-René Frigon, Trois-Rivières, Québec - Jean-Claude Frigon, Montréal, Québec

Paul Frigon, Cornwall, Ontario - Thérèse Frigon, Montréal, Québec

Bulletin de l'Association: *Les Frigon / The Frigons*

Publication: 403-15, rue Murray, Ottawa, ON K1N 9M5

Tél: 613-241-5433 Fax: 241-9014 E-mail: rayfrigon@aol.com

Éditeur: Raymond Frigon

Collaboratrice: Lucie Frigon

LES MEMBRES

Canada

Adrienne Frigon Cossette, St-Prosper, QC
 Alain Frigon, Cap-Rouge, QC
 Albert Frigon, Lasalle, QC
 Aline Frigon, Prouxville, QC
 André Frigon, Prouxville, QC
 André Frigon, St-Étienne-des-Grès, QC
 André-Arthur Frigon, Montréal, QC
 Anita Frigon Guillemette, Montréal-Nord
 Anthony Frigon, Vancouver, BC
 Armande Frigon Ste-Anne-de-la-Pérade,
 Benoît Frigon, St-Hubert, QC
 Brigitte Frigon Martineau, Amos, QC
 Céline Frigon, Pierrefonds, QC
 Céline Frigon, Longueuil, QC
 Charles Hilaire Frigon, Edmonton, AB
 Charles J. Frigon, Edmonton, AB
 Claude Frigon, Victoriaville, QC
 Claudette Frigon Giesinger, Longueuil, QC
 Claudette Chevette Naud, Noyan, QC
 Daniel Frigon, Champlain, QC
 Danièle Frigon, Champlain, QC
 Denis Frigon, St-Georges-de-Champlain, QC
 Denis Frigon, St-Louis-de-France, QC
 Denise Frigon, Ste-Marthe-du-Cap, QC
 Denise Frigon, Ste-Foy, QC
 Diane Frigon, St-Tite, QC
 Fernand Frigon, Laval, QC
 Fernand Bédard Frigon, St-Tite, QC
 Florina Frigon Croteau Ste-Geneviève de B,
 François Frigon, Montréal, QC
 François Frigon, Fabreville, Laval, QC
 François Frigon, La Tuque, QC
 Françoise Lewis, Montréal, QC
 Gabrielle Frigon Gagnon, St-Eustache, QC
 Gaétan Frigon, Montréal, QC
 Georges E. Frigon, St-Boniface, QC
 Georges-Henri Frigon, Montréal-Nord
 Georgette Frigon Cormier, Baie-Comeau,
 QC Gérald Frigon, St-Prosper, QC
 Gérald Frigon, Laval, QC
 Gilles Frigon, St-Tite, QC
 Gilles Frigon, Trois-Rivières-Ouest, QC
 Gilles Frigon, Amos, QC
 Ginette Frigon, Ste-Rosalie, QC
 Gisèle Frigon Forget, Rockland, ON
 Guy Frigon, Brossard, QC
 Huguette Frigon, Cap-de-la-Madeleine, QC
 Huguette Frigon, Sherbrooke, QC
 Ivanhoë III Frigon, Rock Forest, QC
 Ivanhoë jr Frigon, Amos, QC
 Jacinthe Frigon, Chicoutimi, QC
 Jacques Frigon, Ottawa, ON
 Jacques Frigon, Montréal, QC
 Jean Frigon, Montréal, QC
 Jean-Claude Frigon, St-Louis-de-France, QC
 Jean-Claude Frigon, Montréal, QC
 Jean-Marie Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Jeanne Frigon Skulski, St-Aimé, QC
 Jean-Paul Frigon, Falardeau, QC
 Jean-Paul Frigon, Louiseville, QC
 Jean-Louis Frigon, St-Léonard, QC
 Jean-Marie Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Jean-Paul Frigon, Louiseville, QC
 Jean-René Frigon, Trois-Rivières-Ouest, QC
 Jean-Yves Frigon, Brossard, QC
 John F Pepper, Montréal, QC
 Jude Frigon, Burlington, ON
 Julie Frigon Crêteau, Ville Lasalle, QC
 Kathleen Klein, Westmount, QC
 Laura Frigon, Coquitlam, BC
 Léonce Frigon, St-Prosper, QC
 Liliane Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Line Frigon, Longueuil, QC
 Lise Frigon, Longueuil, QC
 Lise M Léonard, St-Sauveur-des-Monts, QC
 Louis Frigon, St-Léonard, QC
 Louise Frigon, Montréal, QC
 Louise Frigon, Ste-Anne-de-la-Pérade, QC

Louis-Georges Frigon, Montréal, QC
 Louis-Phillippe Frigon, Montréal-Nord, QC
 Lucie Frigon Caron, Hull, QC
 Lucie Frigon, St-Laurent, QC
 Madeleine Cloutier Frigon, Batiscan, QC
 Madeleine Frigon, Trois-Rivières, QC
 Mainville Frigon, Gloucester, ON
 Marcel Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Margo Frigon, Vancouver, BC
 Marguerite Frigon, Mont-Royal, QC
 Marie-Berthe Frigon, St-Hyacinthe, QC
 Marie-Jeanne Frigon Ross, Forestville, QC
 Mary Frego Coates, Kincardine, ON
 Maurice Frigon, St-Eustache, QC
 Maurice Frigon, Rawdon, QC
 Michel Frigon, Ottawa, ON
 Monique Frigon, Shawinigan-Sud, QC
 Nathalie Frigon, Montréal, QC
 Odette Frigon, Montréal, QC
 Paul Frigon, Almonte, ON
 Paul Frigon, Cornwall, ON
 Paul-Florian Frigon, St-Romuald, QC
 Pauline Frigon Couture, St-Bruno-de-Mont-
 Pierre Frigon, St-Hubert, QC
 Pierre Frigon, St-Tite, QC
 Pierre Frigon, Ste-Thérèse, QC
 Pierrette Frigon Bélanger, Montréal, QC
 Raymond Frigon, Ottawa, ON
 Raymonde Frigon, Rimouski, QC
 Rene Frigon, Toronto, ON
 René J. Frigon, Cap-de-la-Madeleine, QC
 Rita Frigon Cossette, St-Prosper, QC
 Rita Frigon Paré, Beloeil, QC
 Robert Frigon, Charny, QC
 Robert Frigon, Châteauguay, QC
 Roger Frigon, Gatineau, QC
 Roger Frigon, Rimouski, QC
 Romuald Frigon, Kanata, ON
 Solange Lupien Frigon, St-Louis-de-France
 Suzanne Frigon, St-François-du-Lac, QC
 Sylvie Frigon Naud, Cap-Rouge, QC
 Thérèse Frigon, Montréal, QC
 Thérèse Frigon, Montréal, QC
 Ursule Frigon, St-Prosper, QC
 Yves Frigon, Blainville, QC
 Yves Frigon, Trois-Rivières-Ouest, QC
 Yvon Massicotte, Trois-Rivières-Ouest, QC

États-Unis

Bernie Frigon, Scottsdale, Arizona
 Bob Harvey, St-Johnsville, New York
 Cynthia L. Fregoe, Massens, New York
 Corrina Frigon, Solway, New York
 Donald Frigon, Glenrock, Wyoming
 Edmond Frigon, Arvada, Colorado
 Edmund Frigon, Allyn, Washington
 Elaine Bessette Smith, Burlington, Vermont
 Gilles Frigon, Lahaina, Hawaii
 Henry F. Frigon, Overland Park, Kansas
 James Fregoe, Topeka, Kansas
 John Frigon, Aptos, California
 Les Arseneau, Fountain Valley, California
 Louis Frigon, Cardiff by the sea, California
 Luc Frigon, Memphis, Tennessee
 Merlyn D. Frigon, Colorado Springs, CO
 Martha Frigon Pascual, La Palma, CA
 Norma Frigon, Enfield, Connecticut
 Pauline Pepper Hook, Shiner, Texas
 Peter Johnston Provincetown, MA
 Phil Frigon, Clay Center, Kansas
 Richard Frigon, Medfield, Massachusetts
 Richard Frigon, Niceville, Florida
 Steven Frigon, Clovis, California
 Teresa L. Frigon, USS O'Brien, Yokosuka,
 Japon

Australie

John Riddell, Nicholson, Victoria

**Membres actifs au 30 avril 2000: 150 sur 1000 familles Frigon
 au Canada, aux États-Unis et en Australie.**